



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-40417>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-40417**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-31361

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 26/03/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : EFS ILE-DE-FRANCE

Correspondant : MME SOUMAILLE Juliette, Responsable juridique

Adresse : 122/130, rue rue Marcel Hartmann, 94200 Ivry Sur Seine

Coordonnées :

Courriel : marches-publics.idf@efs.sante.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : [https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.
AccueilEntreprise](https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise)

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Remplacement d'un système de supervision

Type de marché de fournitures :

CPV - Objet principal : 31600000

Lieu d'exécution et de livraison : 5 rue Gustave Eiffel, 94000 Créteil

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- **Dans la rubrique** "Annexe financière (onglet BPU)"

Supprimer : "Les mentions relatives au matériel de mesure (cellules de A9 à A21, B9 à B21, C9 à C21, D9 à D21, E9 à E21 et F9 à F21) de l'onglet BPU ont été supprimées"

- **Dans la rubrique** "ReceptionOffres"

Au lieu de : "24/04/2026 à 16:00", **lire** : "29/04/2026 à 16:00"

- **Dans la rubrique "Objet du marché"**

Au lieu de : "Sont inclus dans le périmètre de ce Marché : - la fourniture et l'installation du système de supervision (repérage, raccordements des câbles existants au nouvel automate principal et nettoyage du chantier) ; - la fourniture et l'installation des capteurs en remplacement de ceux défectueux lors de l'installation du nouvel automate principal, des actionneurs, des cartes d'entrées, des cartes de sorties, des cartes de communication, un équipement réseau « switch » ; - la fourniture, l'installation des postes de supervisions (PC) ainsi que les serveurs, les programmes et les logiciels (licences) associés.", **lire :** "Sont inclus dans le périmètre de ce Marché : - la fourniture et l'installation du système de supervision (repérage, raccordements des câbles existants au nouvel automate principal et nettoyage du chantier) ; - la fourniture et l'installation des cartes d'entrées, des cartes de sorties, des cartes de communication ; - la fourniture, l'installation des postes de supervisions (PC) ainsi que les serveurs, les programmes et les logiciels (licences) associés."

- **Dans la rubrique "Liste des équipements"**

Après la mention : "Liste des équipements", **ajouter :** "La mention suivante est ajoutée : "En cas de défaillance constatée sur les éléments listés ci-dessus lors de l'installation du nouvel automate principal, le remplacement est assuré par l'EFS-IDF à sa charge. Seul le remplacement de l'équipement réseau « switch » incombe au Titulaire en cas de dysfonctionnement constaté lors du changement d'automate principal. Ce remplacement fera l'objet d'un bon de commande (annexe financière – BPU). ""

- **Dans la rubrique "3.5.2. Architecture de la supervision existante"**

Après la mention : "3.5.2.4. Locaux et matériels de laboratoire sous supervision - SCHNEIDER", **ajouter :** "La mention suivante est ajoutée : "La supervision actuelle dispose d'une capacité de 5 000 points. L'EFS-IDF ne dispose pas de la liste des points. En conséquence, le Titulaire assure l'élaboration de la liste des points en se connectant à l'automate principal.""

- **Dans la rubrique "3.6.1.1. Poste de supervision (PC)"**

Ajouter : "L'article suivant est ajouté : "3.6.1.1.1. Accès à distance // La supervision doit permettre une consultation à distance des installations.""

- **Dans la rubrique "3.6.1.4.2. Qualification des sondes et capteurs"**

Après la mention : "- sondes de températures de type PT100 ", **ajouter :** "La précision suivante a été ajoutée : "avec une plage de température entre -200°C et +100°C" ;"

- **Dans la rubrique "3.6.1.4.2. Qualification des sondes et capteurs"**

Ajouter : "La mention suivante a été ajoutée : "En cas de défaillance constatée lors de l'installation du nouvel automate, le remplacement de ces matériels est assuré par l'EFS-IDF, à sa charge. ""

- **Dans la rubrique "3.6.2. Qualification du système"**

Au lieu de : "L'installation ainsi que la mise en service devra être effectuée dans les délais les plus courts possible et en tout état de cause.", **lire :** "L'installation ainsi que la mise en service devra être effectuée dans les délais les plus courts possible et en tout état de cause, au maximum avant la fin du 1er trimestre 2027."

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/04/2026